

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE MONATELE

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – travail – Patrie

\*\*\*\*\*

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES  
PUBLICS

COMMUNIQUE N° 008/C/CM/SG/SIGAMP/05-2026

Portant publication des résultats du Dossier d'Appel d'Offres national ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/C.MONATELE/SG/CIPM/2026 DU 17 MARS 2026 relatif à l'acquisition d'une niveleuse au profit de la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre. ;

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE COMMUNIQUE :

Par Décision Municipale n° 021 DM/CM/SG/SIGAMP/2026 DU 13 MAI 2026, l'Entreprise EMERAUDE SARL BP : 4467 YDE tél : 691 70 46 50 est attributaire du projet ci-après :

Designation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	TVA (19,25 %)	AIR (2,2 %)	MONTANT HORS TAXES	Délai d'exécution
Acquisition d'une niveleuse au profit de la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre.	EMERAUDE sarl	99 500 000	16 061 845	1 835 639	83 438 155	60 jours

Le Directeur de l'entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service de la SIGAMP de la Commune de Monatéle, pour recevoir notification de la décision d'attribution.

Monatéle, le 13 MAI 2026

LE MAIRE,

(Autorité Contractante)

Ampliations :

- ARMP CE YDE
- PDT CIPM
- DDEPAT L
- DIMAP Lékié
- DDDOFEVLI
- DOMENTP L
- Entreprise
- Archives affichages



Prosper Parfait  
Mbassi Bessala